

---

LA

# Semaine Religieuse

DE MONTREAL

---

## Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Septième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr l'archevêque. — IV Adresse présentée à Mgr l'archevêque par M. le chanoine Gauthier. — V Au clergé. — VI Rupture entre la France et le Vatican. — VII Nouvelles de Rome. — VIII Vêture et profession religieuse. — IX Aux prières. — X Bibliographie. — XI Ordo des fidèles.

---

### ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 21 août

Fête de S. Barthélemi, (et consécration de Mgr Archambeault, à Joliette).

---

### SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 28 août

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Saint-Augustin ; solennité de ceux de Saint-Joachim (Pointe-Claire) et de Saint-Louis (Montréal et Terrebonne).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire du Saint-Cœur-de-Marie (Plaisance) ; solennité de celui de Saint-Joachim (Chute-à-Blondeau).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête du titulaire du Saint-Cœur-de-Marie (Granby) ; solennité de ceux de Saint-Louis (Bon-Secours) et de Saint-Césaire.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Fête du titulaire de Saint-Augustin (Woburn) ; solennité de celui de Saint-Louis (Westbury).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité des titulaires de Saint-Joachim, de Saint-Louis (Blanford) et de Saint-Zéphyrin (Courval).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire de Saint-Joachim (Châteauguay) et de Sainte-Jeanne (Ile Perrot).


DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Solennité du titulaire de Saint-Barthélemi.

J. S.

## SEPTIEME ANNIVERSAIRE

DE LA

## Consécration épiscopale de Mgr l'archevêque

 L'ANNIVERSAIRE de la consécration épiscopale de notre archevêque bien aimé s'est fêté cette année avec son programme traditionnel : réunion du clergé diocésain, messe pontificale, agapes intimes, adresse résumant les principaux événements des derniers douze mois écoulés, exprimant aussi nos souhaits de bonheur et de longue vie.

Mais les prêtres et les religieux du nouveau diocèse de Joliette étaient venus en très grand nombre à cette fête de famille. Et leur présence l'a marquée d'un cachet particulier.

Pour eux, comme pour Monseigneur, c'était le prélude de la séparation qui va se faire bientôt. Cette pensée mettait de l'émotion dans les âmes.

De si saintes relations ne se brisent pas, même partiellement, sans réveiller au fond du cœur une foule de sentiments.

Il y a tant d'affinités entre l'épiscopat et la paternité.

C'est l'évêque, en effet, qui engendre les fidèles à la sainteté. La sainteté suppose la grâce, la grâce les sacrements, les sacrements le sacerdoce. Or, c'est dans l'évêque que réside la plénitude du sacerdoce.

Lui seul confère les sacrements de plein droit, de sa propre autorité, tandis que les prêtres ne les peuvent administrer que sous sa dépendance. Lui seul confère tous les sacrements et a le pouvoir de consacrer des prêtres et des évêques comme lui.

C'est ainsi, que la présence de l'évêque est de tous les instants dans les actes de la vie spirituelle. C'est ainsi, plus spécialement, qu'il fait des petits enfants de vrais

et parfaits chrétiens en leur administrant l'onction sainte de la confirmation ; et qu'il élève à la dignité surhumaine de la prêtrise ceux que le Seigneur se choisit pour continuer son œuvre de sanctification ici-bas.

Le souvenir de toutes ces relations se reflétait sur les figures, et trouvait sur les lèvres leur expression émue.

Mgr l'archevêque en était visiblement rempli. Et dans sa réponse à l'éloquente adresse qui lui fut présentée par le curé de la cathédrale, M. le chanoine Gauthier, — adresse que nous publions plus loin, — ce fut vraiment un cœur paternel qui parla et se révéla dans ces intonations exquises, dans ces accents que seul peut inspirer le foyer des grandes pensées et des sentiments animés par l'esprit de foi et par l'affection la plus surnaturelle.

Il y avait surtout quelque chose de si vrai, de si sympathique, dans l'adieu qu'il adressa à Mgr l'évêque élu de Joliette, " son collaborateur pieux, dévoué, savant, expérimenté, toujours sûr et loyal " ; et dans les joyeuses espérances qu'il formula pour le bonheur de l'administration du cher collègue auquel il se sentait heureux d'être appelé à conférer la consécration épiscopale !

---

## ADRESSE

PRESENTEE A Mgr L'ARCHEVEQUE

PAR M. LE CHANOINE GAUTHIER

---

**L** y a sept ans vous receviez l'onction qui fait les pontifes. Le retour de ces anniversaires qui se partagent notre vie nous fait sentir combien les années passent rapides et courtes. Si nous n'étions chrétiens, il nous arriverait sans doute de les suivre dans leur course d'un regard un peu triste, parce qu'elles emportent la meilleure part de nous-mêmes : notre jeunesse et nos

forces, et que la fidélité du souvenir parvient à peine à raviver les émotions qu'elles nous ont données.

Pourtant, Monseigneur, il y a dans un anniversaire comme celui qui nous réunit quelque chose de moins précaire qu'un souvenir : il y a une grâce surnaturelle qui vient réveiller d'inoubliables impressions. Nous respectons le secret dont il plait à Dieu de couvrir les effusions de sa grâce dans les âmes où, suivant la parole de son Apôtre, il veut vivre abondamment. Nous tenons seulement à vous dire, Monseigneur, que de tous les anniversaires qui vous intéressent, l'anniversaire de votre sacre reste particulièrement notre fête. Les autres appartiennent à tous vos enfants ; celui-là est proprement à nous, parce qu'il nous rappelle la consécration qui, dans la transmission de notre pouvoir sacerdotal, fait de Votre Grandeur, à un titre tout spécial, notre Pontife et notre Père. Aussi ce rayonnement surnaturel où nous sentons Dieu si proche, nous rend-il sacré le dévouement à votre personne, très facile et très cher le devoir de la soumission respectueuse et de l'affection filiale.

Ces anniversaires marquent pour vous, Monseigneur, les années les mieux remplies. A ces heures où la voix de Dieu se fait mieux entendre, où sous le charme et la lumière de sa parole intérieure nous mesurons moins mal la grandeur de l'œuvre à laquelle il nous associe, nous désirons coopérer à ses desseins et travailler à l'extension de son règne. Votre attente a été comblée, et depuis que la Providence vous a confié la direction de ce magnifique diocèse, les œuvres les plus variées et les plus importantes sont tombées de vos mains ou sont venues réclamer votre attention. Nous aurions mauvaise grâce à les énumérer. Il nous est bien permis cependant, dans cette fête de famille, de nous réjouir avec vous des événements consolants qui se sont passés au cours de l'année qui vient de finir, et de vous remercier de la part que vous y avez prise.

En face de la cathédrale qu'il avait rêvée et que des soins pieux sont parvenus à édifier, nous voyons se dresser dans le bronze l'image d'un de vos prédécesseurs. C'est un hommage vraiment royal au mérite et à la vertu. Mgr Bourget a laissé dans nos rangs le souvenir le plus profond. Il fut sans doute un grand évêque par sa fermeté clairvoyante, son esprit de décision, sa force de volonté. Ce qui vaut mieux évidemment, c'est qu'il a été un saint évêque. Il y a eu dans toute sa vie, il y a dans tous ses écrits un parfum de piété,

une intelligence des choses surnaturelles, qui laissent voir jusqu'à quel point Dieu parlait à sa grande âme et en était entendu.

Au mois de décembre dernier, pour remercier Dieu des grâces de votre sacerdoce, votre clergé, vos communautés et votre peuple se sont unis à vous dans une communion de sentiments toute cordiale. Vous avez reçu alors des témoignages non équivoques qui ont dû vous aller au cœur. Ce que nous avons voulu retenir surtout, Monseigneur, de ces fêtes si touchantes, c'est le désintéressement dont vous avez donné l'exemple et qui vous a fait assurer l'existence d'une œuvre admirable.

Plus près de nous, des circonstances heureuses vous ont permis de faire de votre cathédrale une église paroissiale ; ce qui me vaut aujourd'hui l'honneur aussi précieux qu'immérité de vous offrir les vœux de votre chapitre et de votre clergé. Avec la plus grande facilité d'atteindre les âmes et de leur faire du bien, le clergé de vos paroisses y a vu, grâce à la similitude des œuvres, au partage plus immédiat des mêmes travaux et des mêmes préoccupations, un encouragement précieux.

Tout récemment vous avez eu le bonheur de voir se réaliser un projet depuis longtemps résolu : celui de créer à Joliette un nouveau diocèse. Puisque la Providence l'a voulu, nous voyons avec joie se détacher du tronc vigoureux de Montréal ce rameau plein de sève et de promesses ; et nous sommes heureux de saluer à vos côtés, nous en particulier, ses anciens frères d'armes, celui que sa vaillance et ses mérites ont fait notre général et auquel Dieu réserve, nous n'en aurions douté, dans l'organisation d'un nouveau diocèse, un apostolat des plus fructueux.

De tous les congrès qui dernièrement se sont tenus en notre ville, nous nous rappelons avec une joie particulière ce congrès de la jeunesse qui s'est offert à nous sous d'illustres personnages, et qui a éveillé partout une attention très sympathique. La jeunesse est l'âge des entraînements. La liberté et le plaisir, l'oisiveté et parfois l'indifférence religieuse ont raison des natures les plus loyales et des volontés les plus robustes. Le mouvement qui veut s'emparer de la jeunesse pour la former par l'étude et par une instruction religieuse plus approfondie à la pratique de ses devoirs, est d'une importance considérable. Nous sommes tous intéressés à ce que le succès de cette année s'affermisse et se prolonge, et c'est avec un vif plaisir que

nous avons appris la part que vous y avez eue. Ce congrès n'a pas été seulement pour les jeunes l'occasion de faire du bruit, de manifester une vitalité, un enthousiasme que l'on croit volontiers sans portée, parce que l'une et l'autre ne se sont pas encore affermis au contact de l'expérience. De l'aveu de tous, les délibérations ont été marquées d'une maturité, d'une mesure dont il faut féliciter chaudement ceux qui en ont fixé le cadre et dirigé la marche. Nous nous promettons, Monseigneur, de cette première rencontre, si paternelle de votre part, si confiante de la part des jeunes gens, d'importants résultats.

Hier même se passait, dans la chapelle des Frères de la rue Coté, un fait dont votre cœur d'évêque va garder le plus consolant souvenir : l'évangélisation des Chinois... Dans l'histoire déjà glorieuse de nos œuvres de charité, c'est une date. Grâce au zèle du vaillant jésuite qui vient mettre dans l'âme de cette race infidèle le Verbe de vie, nous allons avoir le bonheur de contempler de nos yeux le travail de cette vieille sève apostolique qui garde à l'Eglise son immortelle jeunesse.

Enfin à côté de ces événements qui sont publics et que les hommes jugent et apprécient, il y a pour vous, Monseigneur, l'œuvre de tous les jours, aussi sanctifiante à coup sûr et méritoire, et que bien peu connaissent : le zèle qui maintient l'intégrité de la doctrine, de la discipline et des mœurs, et qui conserve à notre peuple et à notre clergé leurs véritables traditions... La bienveillance avec laquelle vous suivez le développement de ces communautés qui font de notre diocèse l'un des plus riches en dévouement... La sollicitude quotidienne de votre Eglise, la tâche quelquefois pénible de l'administration, le don que vous faites à tous de votre temps, de vos forces, de vos conseils, de votre inépuisable sympathie. De tout cela, Monseigneur, nous vous remercions. Nous aimons à vous dire que nous vous en gardons la reconnaissance la plus vive ; et nous vous prions de croire que c'est du fond du cœur « *ex prae cordiorum medullis* », que nous demandons à Dieu de vous combler de ses grâces et de vous garder longtemps à notre filiale affection.

---

## AU CLERGE

---

Mgr l'évêque élu de Joliette invite cordialement tous les membres du clergé séculier et régulier de la province ecclésiastique de Montréal à assister à sa consécration épiscopale, qui aura lieu dans la cathédrale de Saint-Charles-Borromée à Joliette, mercredi le 24 août, à 10.30 heures.

---

## RUPTURE ENTRE LA FRANCE ET LE VATICAN

---

Un journal qualifiait naguère de *querelle d'Allemand* la mise en congé de l'ambassadeur français au Vatican. On pourrait apprécier de même sorte ce qui se passe en ce moment.

Voici les faits dans toute leur simplicité. Une feuille officieuse publiait ces jours derniers un article qui fit aussitôt le tour de la presse. On y affirmait que plusieurs évêques français avaient reçu l'invitation de se rendre à Rome. C'étaient les archevêques de Rouen, d'Alby, d'Alger, d'Avignon, et les évêques de Mende et de Tarentaise. Deux autres évêques auraient reçu des lettres de Mgr Merry del Val et du cardinal Vannuteli. C'étaient Mgr Geay, de Laval, et Mgr Le Nordez, de Dijon. A l'un on conseillait de démissionner de son plein gré, à cause de difficultés survenues dans son diocèse ; à l'autre de cesser, momentanément du moins, certaines fonctions épiscopales.

Cinq des prélats visés démentirent aussitôt, en ce qui les concernait, cette fausse nouvelle.

Les évêques de Dijon et de Laval communiquèrent, dit-on, *ces lettres privées* au président du Conseil.

Alors, grand tapage dans la presse sectaire. Tous les organes irréguliers crient à la violation du Concordat.

Les ministres se réunissent et décident de poser un *ultimatum* à ce sujet au Saint-Siège, ultimatum dont la conséquence serait le départ du nonce de Paris sous prétexte que le pape avait lui-même *violé le Concordat*.

Cependant dans le texte latin et la traduction qui en est faite, des 17 articles du Concordat signé à Paris le 15 juillet 1801, entre Pie VII et le premier consul, on ne trouve pas un mot relatif à la correspondance des évêques français avec Rome.

A ce concordat signé par les deux parties contractantes, Bonaparte ajouta, *de son chef et sans que jamais les Souverains-Pontifes les aient reconnus et acceptés*, ce que l'on appelle les Articles organiques. Ces articles ont été subis dans la pratique par le clergé de France, mais il en a toujours contesté la légitimité.

Il est clair que ces prescriptions nouvelles édictées par *une seule des parties signataires du Concordat*, ne constituent pas un traité nouveau, ni une annexe de ce traité.

Toutefois, dans le cas présent, les Articles organiques eux-mêmes ne sont pas violés. Ils disent, en effet : — Art. 1er. "Aucune bulle, bref, rescrit, décret, mandat, provision, signature servant de provision, ni autres expéditions de la cour de Rome, même ne concernant que les particuliers, ne pourront être reçus, publiés, imprimés, ni autrement mis à exécution, sans l'autorisation du gouvernement."

Le fait par un cardinal d'écrire une lettre privée à un évêque français pour traiter l'une des mille questions d'administration qui peuvent s'élever dans un diocèse, n'est *ni une bulle, ni un bref, ni un rescrit, ni un mandat, ni une signature servant de mandat*.

Et s'il y avait dans la conduite d'un évêque, ou dans sa doctrine, quelque chose qui dût être corrigé, le fait d'écrire à cet évêque, pour cet objet, une missive particulière, ne saurait être regardé comme un des actes officiels visés ci-dessus.



Le *Journal des Débats* dit excellement à ce sujet : “ Les Articles organiques auxquels on ne peut pas reprocher un excès de mansuétude à l’égard des empiétements de l’Eglise romaine, n’ont interdit nulle part toute correspondance directe entre le pape et ses cardinaux d’une part, et les évêques ou archevêques de l’autre, et la constitution civile du clergé elle-même n’était pas allée jusque-là. Il serait vraiment extraordinaire que Rome, après avoir donné à un prélat l’institution canonique aux termes du Concordat, fût désormais privée de toute relation avec lui. L’Eglise romaine est un gouvernement. C’est un gouvernement d’une nature spéciale, nous le savons bien, mais c’est un gouvernement. A ce titre, elle a le clergé catholique sous ses ordres, et elle peut communiquer avec lui. Elle ne peut le faire bien attendu que dans les limites tracées par le Concordat. Mais nous cherchons en vain le passage du Concordat qui défend au pape d’écrire aux évêques pour les engager à se démettre. Nous y trouvons au contraire un article par lequel le pape s’engage à faire une démarche de ce genre. ”

C’est toujours la même tactique ! Les partis extrêmes poussent à l’abrogation du Concordat ; le gouvernement n’ose pas prendre sur lui l’initiative d’une pareille mesure. Alors, il saisit les plus futiles prétextes, les raisons les moins plausibles, et les enfile à dessein pour en faire un incident diplomatique, pour créer le conflit qu’il désire, mais dont il veut rejeter toutes les responsabilités, tout l’odieux sur la cour de Rome.

Nous n’avons pas à entrer dans l’exposé et la discussion des faits qui ont motivé, pour deux membres de l’épiscopat, l’intervention des Congrégations romaines ; nous n’avons pas à apprécier la communication des lettres émanant du Saint-Office qui aurait été faite, contre toutes les règles, au ministre des Cultes, ni à relever les consé-


quences pénales qu'elle comporterait dans le droit canonique. Nous constatons seulement en toute cette affaire l'extrême correction, la sage lenteur, l'exacte justice des procédés de la cour de Rome ; tandis que nous retrouvons d'autre part les mêmes manœuvres louches et déloyales, le mépris du droit et des usages diplomatiques, qui ont caractérisé le rappel de l'ambassadeur français auprès du Vatican.

Quoiqu'il puisse advenir, tout ceci n'ébranlera pas la foi des catholiques. Ils resteront fermement unis au Souverain-Pontife, qui use de droits imprescriptibles et accomplit un des devoirs les plus graves, mais aussi les plus pénibles de sa charge apostolique.

---

## NOUVELLES DE ROME

---

 A crise traversée par l'œuvre des congrès ne semble pas près de se terminer, écrit le correspondant romain de la *Semaine* de Paris. Après les incidents de Bologne dont nous entretenons nos lecteurs il y a quinze jours, M. le comte Grosoli envoya au cardinal secrétaire d'État un compte-rendu détaillé des discussions en cours ; il y joignit le texte de l'ordre du jour Cerutti, adopté par la majorité conservatrice, et ceux des autres ordres du jour, présentés par les démocrates et non approuvés. Le mémoire fut remis le 4 juillet. Dès le 6, le comte Grosoli recevait de Mgr Merry der Val une lettre des plus élogieuses. Sa Sainteté reconnaissait la parfaite orthodoxie de tous les membres du comité permanent, spécialement sur les deux questions très graves de l'indépendance pontificale et de l'attache étroite aux directions des évêques. Elle félicitait la présidence de l'œuvre de son zèle et de son désintéressement, confirmait sa pleine confiance au comte Grosoli, et déclarait qu'Elle n'avait pas pour l'instant de nouvelles règles à donner aux catholiques italiens. A la date du 15, la présidence

adresse à tous les comités une circulaire commentant les récents événements. Il semblait que ce fût la fin de la crise. Mais une note de l'*Osservatore romano* parue le 19, et blâmant cette dernière circulaire, a tout remis en jeu. M. le comte Grosoli a donné sa démission de président général, acceptée par le Saint-Père. On ne sait pas encore quelles décisions seront prises par le Souverain-Pontife.

Au travers de ces divergences d'opinion, il est bon tout au moins de constater le commun esprit qui anime les chefs du catholicisme italien : c'est un esprit de dévouement complet à l'Église, d'obéissance absolue au pape. Tous, conservateurs ou démocrates, ont vraiment sacrifié leur temps, leurs forces, et souvent leurs vies tout entières au bien de la religion ; tous se déclarent prêts à recevoir, avec soumission et humilité, les conseils et les directions du Saint-Père. Cette constatation donne confiance dans l'issue de la crise. Il faut avoir approché M. le comte Grosoli pour savoir la flamme apostolique qui le dévorait et l'esprit de foi surnaturel qui dominait les moindres détails de son action ; on sentait chez lui l'homme qui s'est livré tout entier au Christ sans hésitation et sans réserve. Grâce à Dieu, il n'est pas le seul, au sein même du comité permanent, qui ait l'intelligence exacte du dévouement laïque. Il a donné à l'action catholique un élan qui ne s'arrêtera plus, et celui qui recevra sa succession ne pourra que profiter de son expérience et de ses efforts.

Depuis un mois, le second groupe de l'œuvre des congrès possède un organe officiel qui se publie à Bergame. Il a pour titre : *L'Action populaire chrétienne*. Tous ceux qui veulent être au courant de l'apostolat populaire y trouveront des renseignements très intéressants. Le bulletin renferme des articles de fond signés par les chefs d'école du parti catholique, et la description du mouvement social italien, du côté catholique aussi bien que du côté socialiste.

— L'année dernière, les événements qui se sont déroulés à Rome et qui ont fixé l'attention de l'univers entier, ont démontré que la papauté est la seule puissance qui survit à tout, et devant laquelle s'inclinent toutes les autres puissances de la terre.

Ces jours de l'agonie de Léon XIII, pendant lesquels l'illustre pontife a donné au monde le plus bel exemple de force morale qu'il soit possible de contempler, sont présents à toutes les mémoires.

Le 20 juillet, l'inéluctable mort avait raison de ce pape nonagénaire, à la constitution saine et robuste malgré les apparences contraires, qui a régné un peu plus de vingt-cinq ans.

L'Église, on s'en souvient, fut veuve moins d'un mois. Ce fut le 4 août que l'élu du conclave apparut au monde qui tressaillit d'allégresse, sous le nom de Pie X.

Il faut que les fidèles prient Léon XIII pour Pie X auquel il a laissé une si lourde charge, en même temps que les honneurs de la papauté. On sait que Léon affectionnait particulièrement le patriarche de Venise, et qu'il lui avait même prédit qu'il pourrait bien être son successeur.

— Une fête de gymnastique en présence de Pie X, tel est le spectacle donné par le patronage catholique de San Carlo ai Catinari, dirigé par le dévoué curé, Don Vitale, religieux Barnabite. C'est la première fois qu'une fête de ce genre est donnée au Vatican ; mais beaucoup d'autres semblables ont été présidées par des cardinaux.

Ce patronage, l'un des plus florissants de Rome, a « manœuvré » à merveille dans le magnifique jardin « *della Pigna* » ; on a successivement apprécié des marches compliquées et rapides, des exercices aux barres parallèles et à la barre fixe dressée en un tour de main, même la manœuvre du fusil exécutée parfois au son d'une musique rythmée : c'est la « *ginnastica musicata* », spectacle très original.

Le pape semblait heureux et ému de voir devant lui ces 200 jeunes gens et enfants qu'il savait préservés de bien des dangers, grâce à l'organisation intelligente d'une œuvre populaire. Et lorsque les tout petits évoluaient, Pie X riait de bon cœur de leurs mines amusantes, sous l'uniforme guerrier. Il a pris un vif intérêt à ces exercices, entremêlés de morceaux de musique exécutés par la belle fanfare du patronage. Enfin, après quelques paroles d'encouragement et de félicitations, Pie X exprima son contentement à M. le curé de

San Carlo ai Catinari et, passant dans les rangs, donna sa main à baiser à tous les gymnastes et musiciens, heureux de tant de bonté.

Un jour peut-être on réalisera le projet d'une fête semblable pour tous les patronages de Rome, dans les jardins du Vatican.

Pie X était accompagné de S. Em. le cardinal Cassetta, bienfaiteur insigne des œuvres de jeunesse ; de Mgr Kelly, évêque de Savannah (Etats-Unis), de NN. SS. de Azevedo et Bisleti ; du baron Kanzler, du comte Grosoli, ex-président général de l'œuvre des Congrès. M. Henri Bazire, le distingué ancien président de l'Association catholique de la Jeunesse française, assistait aussi à l'intéressante fête.

— La préparation du congrès de la libre-pensée est pénible.

La franc-maçonnerie italienne s'agite beaucoup. Elle craint qu'à l'exemple de tant d'autres démonstrations anticléricales faites à Rome, celle-ci ne soit un « fiasco ».

On se souvient encore du congrès anticlérical universitaire, bruyamment annoncé : on ne put l'achever, tellement l'abondance des coups de poing se substitua à la pauvreté des idées. Les organisateurs essayent, il est vrai, de donner au futur congrès une apparence scientifique. Mais ils ont trop souvent montré et ils cachent encore insuffisamment la haine violente qui les anime contre l'Église et le Saint-Siège. On commencera les travaux le 20 septembre, à l'anniversaire de l'entrée des troupes piémontaises par la brèche de « porta Pia » ; on ira manifester devant les statuts de Giordano Bruno et Garibaldi ; on flétrira le pouvoir temporel, etc...

— Une troisième naissance est attendue par la maison de Savoie. L'arrivée des deux princesses Yolande et Mafalda a été une déception. Sera-t-on plus heureux, cette fois ?

Au cas où naîtrait un garçon, le nom de « prince de Rome » soulève des difficultés. Il n'a pas porté bonheur à l'« Aiglou », son titre de « roi de Rome » ; et le Vatican verrait une bravade dans une telle appellation. Un journal annonce que l'enfant naîtra au palais royal de Palerme « pour des raisons de haute politique » ; si c'est un garçon, on l'appellera prince de Palerme ; si c'est une fille, ce sera la prin-

cesse Rosalie, en l'honneur de la sainte protectrice de cette ville.

Une information plus récente donne pour certain le titre de « prince de Piémont », comme très conforme aux traditions de la dynastie de Savoie.

— Au cours des incessantes audiences particulières qu'il accorde, Pie X recevait, ces jours-ci, un officier hongrois.

— J'ai été bien téméraire, Très Saint-Père, de demander à être admis en votre présence, commença l'officier.

— Et pourquoi serait-ce là une témérité ? interrompit le pape.

— C'est que je ne suis pas catholique, je suis grec-orthodoxe.

— Vous avez, au contraire, bien fait de venir me voir, reprit Pie X ; le pape est le père de tous les chrétiens.

Et en même temps il ouvrit ses bras à son interlocuteur, qu'il embrassa.

Cet accueil du pape fit une profonde impression sur l'officier ; au sortir de l'audience, il annonça qu'il allait s'instruire sans plus tarder du catholicisme.

## VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE



MARDI, le 26 juillet, fête de la glorieuse sainte Anne, une imposante cérémonie de vêtiture et de profession religieuse avait lieu à Lachine, sous la présidence de Mgr l'archevêque de Montréal.

Une vingtaine de messieurs du clergé étaient au chœur ; une foule nombreuse remplissait la nef de la vaste chapelle et les religieuses, venues de toutes les parties du pays et des missions lointaines pour la retraite annuelle, avaient pris place dans les chapelles latérales et la tribune.

Le sermon de circonstance fut prêché par le R. P. Amé, franciscain ; et la sainte messe, dite par le R. P. Granger, dominicain, d'Ottawa.

Voici les noms des nouvelles religieuses :

Alexina Terreault, de Saint-Remi, Sœur Marie-Jean du Divin-Cœur, novice vocale ; Mamie McCaffrey, de Wake-

field, Sœur Marie-François de Jésus ; *novice vocale* ; Emma Vaillancourt, de Saint-Pamphile, Sœur Marie-Lucine, *novice coadjutrice*.

Georgette Carrière, de Holyoke, Sœur Marie des Martyrs ; Ellen Scheffer, de Saint-Canut, Sœur Marie-Marc ; Reine Leveillé, de Sainte-Anne-des-Plaines, Sœur Marie-Arthur ; Alice Scheffer, de Saint-Canut, Sœur Marie-Luc ; Stéphanie Cyr, de Sainte-Monique, Sœur Marie-Albina ; Albertine Papineau, de Saint-Henri de Montréal, Sœur Marie-Clémence ; Idoline O'Gleman, de Saint-Remi, Sœur Marie-Augusta ; Clara Beauparlant, de North Adams, Mass., Sœur Marie-Isabelle ; Berthe Martin, de Saint-Remi, Sœur Marie-Léopold ; Marie-Rose Robidoux, de Saint-Michel, Sœur Marie-Napoléon ; Rose-Anna Clément, de Saint-Cuthbert, Sœur Marie-Roseline ; Emma Girardin, de Sherrington, Sœur Marie-Attala ; Laura Girard, des Trois-Rivières, Sœur Marie-Eugène de la Croix ; Albina Savoie, de Saint-Alphonse, Sœur Marie-Basilla ; Herminie Delcourt, de Saint-Barthélemi, Sœur Marie-Pierre d'Alexandrie ; Délia Guertin, de Uxbridge, Mass., Sœur Marie-Edmond de Jésus ; Eugénie Trudeau, de Gentilly, Sœur Marie-Emélie de Jésus ; Blanche Lemyre, de Maskinongé, Sœur Marie-Jérémie ; Marie-Anne Barette, de Saint-Cuthbert, Sœur Marie-Ludmille ; Maria Drainville, de Saint-Cuthbert, Sœur Marie-Hénédine ; Marie-Champagne, de Saint-Félix-de-Valois, Sœur Marie-Anaclet ; Rose de Lima Brault, de Saint-Donat, Sœur Marie-Raoul ; Fabiola Pharand, de l'Original, Sœur Marie-Fabiola ; Maria Lincourt, de l'Île Dupas, Sœur Marie des Neiges ; Herminie Allaire, de Saint-Sauveur, Sœur Marie-Aldégonde, *professes vocales*.

Adéline Côté, de Saint-Bernardin-de-Waterloo, Sœur Marie-Thomas de Florence ; Eulalie Barette, de Saint-Didace, Sœur Rose de Marie ; Georgianna Martel, de Saint-Jean-de-Matha, Sœur Marie-Romule, *professes coadjutrices*.

---

### AUX PRIERES

---

Sœur Mary-Joseph, née Etta McGee, Sœur auxiliaire, des Sœurs Grises de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

---

 BIBLIOGRAPHIE
 

---

L'ENCYCLIQUE DU JUBILÉ DE 1904 — Divisé logiquement et commenté — A l'usage des confesseurs du Canada et des Etats-Unis — Par l'abbé Joseph Saint-Denis, curé de Saint-Basile-le-Grand. — En vente chez les principaux libraires catholiques du Canada et des Etats-Unis.

M. l'abbé Saint-Denis a déjà publié un manuel *jubilair*e, à l'usage des fidèles. Nous avons ici même recommandé et loué ce premier opuscule.

Celui que nous annonçons aujourd'hui ne fera pas double emploi. C'est la partie du maître, si nous pouvons parler ainsi. Il est plus spécialement destiné aux confesseurs. Rien de ce qui peut les intéresser ou leur être utile, n'a été omis.

Comme le premier manuel, celui-ci porte l'approbation de Mgr l'archevêque de Montréal.

---

**ORDO DES FIDELES**

Dimanche, le 21 août

Messe basse de S. Joachim, 2e cl. ; mém. de Ste Jeanne de Chantal et du dim., ; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim.

**Solemnité de L'ASSOMPTION**

Messe principale comme le 15, 1e cl. ; mém. de S. Joachim, et du XIIIe dim., ; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. — IIes vêpres de l'Assomption ; mém. de S. Joachim (ant. *Hic vir*), et du dim.

---